EPLEFPA du Loir-et-Cher

Plan d'actions EPLEFPA

Etablissement : EPLEFPA Loir-et-Cher **Exploitation : Areines (Vendôme) + atelier pédagogique (Blois)**

Caractéristiques de l'exploitation et contexte de mise en oeuvre

Caractéristiques de l'exploitation

Polyculture-élevage
130 ha de SAU dont 65 ha de surfaces en herbe
Bovins lait : 50 vaches Prim'Holstein – quota de 450 000 litres
Production de plantes à massif, plants potagers, légumes (Blois)
Espace-test en maraîchage biologique (Blois)
3 salariés

Localisée en zone vulnérable

Orientations principales de l'exploitation :

- Agriculture biologique (site de Blois)
- agriculture raisonnée
- itinéraires bas-intrants
- vente en circuits courts

Contexte de mise en œuvre

Situé au cœur de la région Centre, le département du Loir et Cher est fortement représenté par la filière agricole. Riche d'une grande diversité de régions naturelles, le département a su maintenir une diversité de production.

L'EPLEFPA du Loir et Cher se place donc dans un contexte où la profession agricole est bien représentée. Fort de ses 1 000 apprenants, l'établissement sait parfaitement assurer son rôle de formation et d'animation des territoires. Engagé dans de nombreux partenariats avec la profession locale et nationale, il a également su s'impliquer dans des réseaux tels que des CASDAR (Varape, Cer'el), un Plan de Performance Energétique, le réseau IBIS ….

C'est donc dans ce contexte, que l'établissement s'est engagé dans la rédaction d'un plan d'action « Enseigner à produire autrement » en lien avec l'ensemble de l'équipe de l'EPLEFPA.

Diagnostic de l'exploitation

Date : Avril 2015 **Outils utilisés : MAAF – ACTA – analyse DEA**

Aspects techniques :

- **Points forts :** forte implication du personnel, résultats présents malgré la fonction pédagogique très prenante
- **Points faibles :** dépendance vis-à-vis des fournisseurs
- **Perspectives :** tendre vers l'autonomie alimentaire

Aspects économiques :

- **Points forts :** sources de revenus variées
- **Points faibles :** dépendance par rapport aux cours et marchés
- **Perspectives :** diminuer les achats de matières premières

Aspects environnementaux :

- **Points forts :** la préservation des ressources naturelles est un enjeu majeur sur l'exploitation
- **Points faibles :** utilisation non négligeable de produits phytosanitaires
- **Perspectives :** développer le désherbage mécanique et localisé

Aspects sociaux :

- **Points forts :** forte implication dans les divers réseaux agricoles
- **Points faibles :** manque de communication sur les travaux menés
- **Perspectives :** développer des outils de communication

Diagnostic MAAF-ACTA

Pratiques agro-écologiques :

- Diversification des productions : **mise en œuvre forte** – pratique(s) non mise(s) en œuvre : agroforesterie, mélange d'espèces
- Choix d'une génétique végétale et animale adaptée : **mise en œuvre très forte**
- Protection et favorisation des auxiliaires et pollinisateurs : **mise en œuvre forte**– pratique(s) non mise(s) en œuvre : utilisation d'espèces mellifères, utilisation de méthodes non chimiques de lutte contre les bio-agresseurs

- Limitation du recours à la lutte chimique : **mise en œuvre très forte** – pratique(s) non mise(s) en œuvre : réalisation de traitements localisés

- Utilisation de méthodes biologiques ou physiques contre les bio-agresseurs : **mise en œuvre forte** – pratique(s) non mise(s) en œuvre : utilisation de plantes répulsives contre les ravageurs

- Gestion pertinente de la fertilisation : **mise en œuvre forte** – pratique(s) non mise(s) en œuvre : introduire davantage de légumineuses

- Autonomie pour l'alimentation animale : **mise en œuvre forte**

- Mise en œuvre d'une protection sanitaire intégrée des animaux : **mise en œuvre très forte**

- Economiser l'énergie **: mise en œuvre forte** – pratique(s) non mise(s) en œuvre : techniques sans labour, combiner interventions pour limiter les passages

- Economiser la ressource en eau : **mise en œuvre forte** – pratique(s) non mise(s) en œuvre : recycler les eaux blanches pour nettoyer la salle de traite

- Préservation du sol de l'érosion et du lessivage : **mise en œuvre forte** – pratique(s) non mise(s) en œuvre : utilisation de techniques sans labour

- Maintien et enrichissement du sol en MO : **mise en œuvre forte** – pratique(s) non mise(s) en œuvre : utilisation de techniques sans labour

- Limitation des émissions de GES : **mise en œuvre forte** – pratique(s) non mise(s) en œuvre : adapter les rations des animaux pour limiter les émissions de CH4, couvrir les fosses de stockage

- Maîtrise des risques de pollution des eaux : **mise en œuvre modérée** – pratique(s) non mise(s) en œuvre : adapter l'ordre des cultures pour piéger les nitrates, recycler eaux blanches, brunes et vertes

- Améliorer les conditions d'élevage : **mise en œuvre forte**

Performances :

- **Points forts :**
  - Rentabilité : marge brute, efficacité économique
  - Autonomie et robustesse : bonne autonomie financière
  - Santé animale : peu de boiteries, mammites
  - Usage de produits phytosanitaires : faible IFT
  - Qualité de l'eau : quantité limitée d'azote minéral épandue, solde P, solde N favorables
  - Eau quantitative : consommation modérée
  - Sols : surface amendée en MO importante
  - Biodiversité : taux d'infrastructures agro-écologique élevé
  - Travail : bonnes conditions de travail

- **Points faibles :**
  - Qualité des productions : pas de survalorisation
  - Sols : risques d'érosion, part des légumineuses modérée
  - Biodiversité : part des prairies permanentes faible, biodiversité domestique peu développée

Démarches agro-écologiques :

- Connaissance des enjeux et leviers de l'agro-écologie : **mise en œuvre forte**
- Se former et s'informer sur l'agro-écologie : **mise en œuvre forte**
- S'évaluer : **mise en œuvre forte** – pratique(s) non mise(s) en œuvre : réaliser des diagnostics à enjeux spécifiques
- Avoir une réflexion et une action stratégique dans le sens de l'agro-écologie : **mise en œuvre très forte** – pratique(s)

non mise(s) en œuvre : contractualiser une MAEC

- Agir collectivement dans les filières et territoires sur des projets agro-écologiques : **mise en œuvre forte** – pratique(s) non mise(s) en œuvre : participer à des projets collectifs ou réseaux (Déphy,…)

Synthèse :

- **pratiques : engagement confirmé**
- **performances : début d'engagement**
- **démarches : fort engagement**
- **globale : dynamique soutenue**

Actions mises en œuvre

Objectifs techniques, économiques, sociaux

- **Action 1** : réaliser un outil de communication sur les pratiques agro-écologiques mises en œuvre sur l'EPLEFPA
  - **Descriptif** : rédiger un document de synthèse sur les démarches agro-écologiques déjà mises en œuvre sur l'EPLEFPA
  - **Principaux objectifs** :
    - Présenter les pratiques agro-écologiques existantes
    - Rédiger un document de synthèse
    - Cible : enseignants
  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 1 – objectif 1 : diagnostiquer les pratiques agro-écologiques de l'exploitation
  - **Statut** : action réalisée : Décembre 2014 → Mars 2015
  - **Indicateurs** :
    - Réalisation d'un document de synthèse : Mars 2015

- **Action 2** : mettre en œuvre des pratiques en vue de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires
  - **Descriptif** :
    - Contexte : exploitation en zone périurbaine et zone vulnérable dans la vallée du Loir avec des parcelles sur la zone de captage d'eau potable de la ville de Vendôme. 60 % des cultures de printemps (maïs ensilage et betteraves fourragères) sont précédées d'une CIPAN (moutarde seule). Pas de surface en légumineuses sur l'exploitation. Epandage de digestats de méthanisation avant toutes les cultures de printemps.
    - Pratiques qui vont être développées :
      - Mise en place de CIPAN : mélange de moutarde et phacélie avant les cultures de printemps
      - luzerne : implantation de 3 à 5 ha dans la rotation
      - gestion fertilisation azotée : utilisation de la méthode farmstar, réalisation de reliquats

sortie hiver
    - gestion des prairies : mise en place de mélanges multi-espèces
    - optimisation digestats : épandage systématique avant cultures de printemps (maïs et betteraves)
    - désherbage mécanique : mise en place sur parcelles en maïs

- **Principaux objectifs** :
    - diminution IFT Grandes cultures : 50 % de l'IFT régional
    - réévaluer le système de cultures et les pratiques culturales en vue de réduire l'usage d'azote minéral
    - travailler dans le cadre d'échanges via un groupe Déphy
- **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 1 – objectif 2 : conforter et développer les pratiques agro-écologiques
- **Statut** : action en cours de réalisation : Septembre 2014 → Juin 2017
- **Indicateurs** :
    - IFT H : 0,8 (valeur cible 2017)
    - IFT HH : 1,5 (valeur cible 2017)
    - Implantation CIPAN : 100 % des cultures de printemps (valeur cible 2017)
    - Mise en place luzerne : 3 ha (valeur cible 2017)
    - Epandage de digestats de méthanisation : 100 % des surfaces de cultures de printemps (valeur cible 2017)
    - Désherbage mécanique : 20 % de la surface en cultures de printemps (valeur cible 2017)
    - Réseau Déphy : intégration en 2016 (valeur cible)

- **Action 3** : améliorer la prise en compte de la biodiversité fonctionnelle sur l'exploitation par la mise en place d'infrastructures agro-écologiques
    - **Descriptif** : Après un diagnostic biodiversité, mieux prendre en compte la biodiversité fonctionnelle et l'intégration paysagère de l'exploitation de Vendôme en créant des infrastructures agro-écologiques en lien avec les enjeux du territoire
    - **Principaux objectifs :**
        - Renforcer la diversité des espèces
        - Développer la biodiversité fonctionnelle en lien avec les cultures
        - Adapter les pratiques culturales pour la préservation de la biodiversité
        - Développer les SIE sur l'exploitation : atteindre 10 %
    - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 1 – objectif 2 : conforter et développer les pratiques agro-écologiques – lien à l'action 2 : mettre en œuvre des pratiques en vue de limiter l'usage de produits phytosanitaires
    - **Statut** : action en cours de réalisation : 2015 (date début)
    - **Indicateurs** :
        - diagnostic écologique : réalisation en 2016 (valeur cible)
        - infrastructures agro-écologiques créées
        - pratiques culturales développées
        - Pourcentage de SIE : 10 % des surfaces arables (valeur cible 2018)
        - valorisation haies : création et entretien

- **Action 4** : développer des échanges avec des céréaliers producteurs de porte-graines en luzerne en vue de réduire l'achat de concentré azoté

  - **Descriptif** : En vue de tendre vers l'autonomie protéique et fourragère pour les vaches laitières à l'échelle du territoire. Il s'agit de développer des échanges avec des céréaliers producteurs de porte-graines en luzerne via le CASDAR Cér'el en vue de réduire l'achat de concentré azoté. Cette action est en lien avec l'action 2 visant à augmenter la production de protéines sur l'exploitation

  - **Principaux objectifs :**

    - Tendre vers l'autonomie protéique et fourragère pour les vaches laitières à l'échelle du territoire
    - Développer des partenariats d'échanges avec des agriculteurs voisins

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 1 – objectif 2 : conforter et développer les pratiques agro-écologiques ; lien à l'action 2 : mettre en œuvre des pratiques en vue de limiter l'usage de produits phytosanitaires

  - **Statut** : action en cours de réalisation : 2013 → 2018

  - **Indicateurs** :

    - Nombre de partenariats avec agriculteurs : 2 (valeur cible)

    - Concentré azoté acheté : baisse de 10 % (valeur cible)

- **Action 5** : réduire l'usage d'antibiotiques sur les vaches laitières en lien avec les expérimentations menées sur l'exploitation et conforter l'expérimentation sur le site

  - **Descriptif** : réduire les traitements antibiotiques en se basant, notamment, sur les expérimentations menées en élevage :

    - Limiter l'usage de produits antibiotiques :
      - diagnostiquer les usages actuels
      - acquérir le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH)
      - développer des méthodes alternatives : homéopathie en préventif,…
    - expérimentation sur vaches laitières (mammimunotypage) avec l'INRA
    - expérimentations vaccinales sur volailles avec le laboratoire MERIAL

  - **Principaux objectifs :**

    - Limiter l'usage d'antibiotiques pour les vaches laitières via des méthodes alternatives
    - Conforter les partenariats avec les acteurs de la recherche
    - Valoriser davantage les expérimentations via la rédaction d'articles scientifiques

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 1 – objectif 2 : conforter et développer les pratiques agro-écologiques

  - **Statut** : action en cours de réalisation : Septembre 2014→ 2018

  - **Indicateurs** :

    - pourcentage d'animaux traités par antibiothérapie : 20 % (valeur moyenne actuelle) – 5 % (valeur cible 2018)
    - chiffre d'affaires de l'exploitation lié à l'expérimentation : 60 000 € (valeur actuelle) – 100 000 € (valeur cible 2018)
    - rédaction articles scientifiques : 1 par an (valeur cible 2018)

- **Action 6** : maintenir et développer des méthodes alternatives sur les productions horticoles et maraichères et s'engager dans une démarche de certification environnementale pour les productions horticoles

  - **Descriptif** : poursuivre la lutte intégrée des productions :

    - utilisation d'auxiliaires de cultures
    - lutte biologique
    - respect seuils nuisibilité avant intervention
    - techniques d'observations et comptages

    et engager une démarche de certification environnementale pour les productions horticoles (type Plante Bleue)

  - **Principaux objectifs :**

    - Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires sur les productions horticoles et maraîchères
    - Valoriser la production horticole de l'établissement via une labellisation

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 1 – objectif 2 : conforter et développer les pratiques agro-écologiques

  - **Statut** : action en cours de réalisation : 2007 → 2018

  - **Indicateurs** :

    - Engagement démarche de certification : cible 2018
    - Aucun insecticide dans les serres : en 2016 (valeur cible)
    - Coût des intrants / m² : 1,88 € (valeur actuelle) – 1,80 € (valeur cible 2018)
    - Chiffre d'affaires atelier horti/maraichage : 115 000 € (valeur actuelle) - 120 000 € +/- 5 % (valeur cible 2018)

- **Action 7** : conforter et développer les activités de vente directe de l'exploitation

  - **Descriptif** : accroître la vente directe des produits issus de l'exploitation (viande, légumes et fleurs) et développer la vente vers les collectivités et les cantines de l'EPLEFPA (démarche à faire en concertation avec le SRAl (DRAAF) dans le cadre du PNA)

  - **Principaux objectifs** :

    - Développer de nouveaux circuits de commercialisation des productions de l'établissement
    - Favoriser les circuits courts

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 1 – objectif 2 : conforter et développer les pratiques agro-écologiques

  - **Statut** : action en cours de réalisation : Avril 2015 → Juin 2017

  - **Indicateurs** :

    - Chiffre d'affaires VD : 18 000 € (valeur actuelle) – 20 000 € (valeur cible 2017)
    - Contrats avec collectivités : au moins 1 (valeur cible 2017)
    - Mise en place de produits dans les cantines : au moins 1 produit par trimestre (valeur cible 2017)

- **Action 8** : créer une nouvelle exploitation en agriculture biologique

  - **Descriptif** : reprise d'une nouvelle exploitation par l'EPLEFPA suite au rachat par la FFE de l'exploitation de Lamotte-Beuvron avec développement de productions biologiques : céréales, ovins, volailles

  - **Principaux objectifs** :

    - Reprise d'une exploitation : année 2015
    - Développement de productions AB : céréales, ovins, volailles (pondeuses) sur une exploitation en agriculture conventionnelle

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 1 – objectif 2 : conforter et développer les pratiques agro-écologiques

  - **Statut** : action en cours de réalisation : Septembre 2015 (début)

  - **Indicateurs** :

    - rachat exploitation (Conseil Régional) : septembre 2015 (valeur cible)
    - productions AB développées : à initier en 2015

- **Action 9** : créer une parcelle de verger maraîcher

  - **Descriptif** : mettre en place une parcelle de verger maraicher en agriculture biologique conduite en agro-foresterie (site de Blois) sur 1 ha

  - **Principaux objectifs :**

    - produire des références technico-économiques sur association ligneux/légumes en agriculture biologique
    - disposer d'un support complémentaire d'apprentissage

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 1 – objectif 2 : conforter et développer les pratiques agro-écologiques

  - **Statut** : action en cours de réalisation : 2014 → 2017 (décharge tiers-temps)

  - **Indicateurs** :

    - Mise en place du verger : 2016 (valeur cible)
    - Heures de TP et TD sur la parcelle
    - Références technico-économiques établies via le CASDAR SMART

- **Action 10** : former le personnel par rapport aux nouveaux modes de production

  - **Descriptif** : recenser les besoins et former le personnel (salariés d'exploitation, enseignants, formateurs) par rapport à l'évolution des techniques de production sur l'exploitation :

    - techniques culturales alliant désherbage mécanique et chimique
    - nouvelles techniques de soins aux animaux
    - contention des animaux
    - certiphyto
    - habilitation niveau 2 des laboratoires

- **Principaux objectifs :**
    - Développer des formations à destination des personnels de l'Etablissement
    - Aménager les postes de travail des salariés
- **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 3 – objectifs 1 et 2 : former les équipes au produire autrement
- **Statut** : action en cours de réalisation : Septembre 2014 → 2018
- **Indicateurs** :
    - Formations suivies par les salariés : 1 par an (valeur cible 2018)
    - Formations suivies par les enseignants : 1 par an (valeur cible 2018)

Situations pédagogiques

- **Situation 1** : mettre à disposition des équipes pédagogiques des ressources pour « enseigner à produire autrement »

  - **Descriptif** : organiser des réunions régulières à destination des enseignants sur les pratiques agro-écologiques et mettre à disposition des données et outils pédagogiques

  - **Principaux objectifs** :

    - organiser 2 réunions par an
    - créer et alimenter une base de données et d'informations à disposition des équipes pédagogiques

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 2 – objectif 1 : sensibiliser les équipes pédagogiques à la démarche agro-écologique

  - **Lien au plan d'actions EPLEFPA** : toutes actions

  - **Période de réalisation** : Septembre 2014 → 2018

  - **Activités pédagogiques / Cible d'apprenants :**

    - mise à disposition d'outils pédagogiques, d'informations, de données
    - tous enseignants

- **Situation 2** : développer la valorisation pédagogique de ruchers sur l'EPLEFPA

  - **Descriptif** : maintenir (Blois) et développer (Vendôme) des ruchers en vue de les associer aux référentiels de formation

  - **Principaux objectifs** :

    - maintenir le rucher (9 ruches) sur Blois
    - maintenir et développer le rucher sur Vendôme (5 ruches)
    - valoriser les ruchers dans les formations → biodiversité

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 2 – objectif 2 : renforcer l'utilisation de l'exploitation par les enseignants et apprenants

  - **Lien au plan d'actions EPLEFPA** : -

  - **Période de réalisation** : 2013 → 2018

  - **Activités pédagogiques / Cible d'apprenants :**

    - Construction de ruches
    - Suivi du rucher (toutes classes)
    - Extraction miel
    - Contribution à un stand lors portes ouvertes
    - Réalisation de supports à l'intention de vendeurs spécialisés en jardinerie (bac Pro Technicien Conseils Ventes produits de jardin)

- **Situation 3** : valoriser pédagogiquement la parcelle de verger maraicher AB

  - **Descriptif** : participation des apprenants aux réflexions sur la mise en place d'une parcelle de verger maraicher en agriculture biologique et utilisation de cette parcelle par les apprenants à terme

  - **Principaux objectifs** :

    - utilisation par les élèves lors de travaux
    - implication des enseignants et apprenants sur la réflexion liée à sa mise en place

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 2 – objectif 2 : renforcer l'utilisation de l'exploitation par les enseignants et apprenants

  - **Lien au plan d'actions EPLEFPA** : action 9 : créer une parcelle de verger maraîcher

  - **Période de réalisation** : à partir de 2015

  - **Activités pédagogiques / Cible d'apprenants :**

    - TP/TD
    - Analyse et production de références technico/économiques
    - Bac Pro productions horticoles, bac Pro Technicien Conseils Ventes produits de jardin

- **Situation 4** : participer à la meilleure prise en compte de la biodiversité sur l'exploitation

  - **Descriptif** : implication des enseignants et apprenants en aménagement et écologie pour la réalisation d'un diagnostic environnemental et la mise en place d'infrastructures agro-écologiques

  - **Principaux objectifs** :

    - Réflexion du projet par les enseignants
    - Participation des apprenants aux réflexions et travaux
    - Valorisation pédagogique en terme de biodiversité

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 2 – objectif 2 : renforcer l'utilisation de l'exploitation par les enseignants et apprenants

  - **Lien au plan d'actions EPLEFPA** : action 3 : améliorer la prise en compte de la biodiversité sur l'exploitation par la mise en place d'infrastructures agro-écologiques

  - **Période de réalisation** : à partir de 2015

  - **Activités pédagogiques / Cible d'apprenants :**

    - Etude préalable à la mise en place
    - Réalisation du diagnostic
    - Travaux de mise en oeuvre
    - Observation, analyse de la biodiversité créée
    - Bac Pro GMNF, Bac techno aménagement, BTSA GPN

- **Situation 5** : construire, adapter et renforcer des modules incluant la démarche agro-écologique

  - **Descriptif** : développer de nouveaux modules ou renforcer des modules existants

  - **Principaux objectifs** :

    - Mise en place de modules techniques et spécifiques liés à l'agriculture biologique
    - Création EIE diagnostics de durabilité des exploitations

- renforcement EIE agriculture biologique
- BPREA agriculture biologique

- **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 2 – objectif 3 : développer des formations spécifiques à l'agro-écologie
- **Lien au plan d'actions EPLEFPA** : -
- **Période de réalisation** : à partir de Septembre 2014
- **Activités pédagogiques / Cible d'apprenants :**
  - Développement ou renforcement de modules
  - Classe : Bac Pro CGEA

- **Situation 6** : réaliser un diagnostic des systèmes de cultures via la méthode Stéphy
  - **Descriptif** : utiliser la méthode Stéphy pour réaliser un diagnostic des systèmes de cultures en lien avec les pratiques économes en produits phytosanitaires
  - **Principaux objectifs** :
    - Evaluer les pratiques de l'exploitation sur l'utilisation de produits phytosanitaires : en 2015
    - Réfléchir à la conception de systèmes alternatifs : 2015-2016
  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 2 – objectif 2 : renforcer l'utilisation de l'exploitation par les enseignants et apprenants
  - **Lien au plan d'actions EPLEFPA** : action 2 : mettre en œuvre des pratiques en vue de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires
  - **Période de réalisation** : à partir de 2015
  - **Activités pédagogiques / Cible d'apprenants :**
    - Utilisation d'une méthode de diagnostic
    - Analyse des systèmes de production de l'exploitation
    - Conception de systèmes de production
    - BTSA GPN, Bac Techno STAV

- **Situation 7** : impliquer les apprenants dans les activités d'expérimentation
  - **Descriptif** : associer des stagiaires aux travaux d'expérimentation et présenter les résultats des recherches aux apprenants
  - **Principaux objectifs** :
    - Associer des stagiaires aux travaux liés aux expérimentations vaches laitières et volailles : 1 stagiaire par semaine
    - Présenter les résultats des expérimentations aux apprenants : 1 fois par an

- **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 2 – objectif 2 : renforcer l'utilisation de l'exploitation par les enseignants et apprenants

- **Lien au plan d'actions EPLEFPA** : action 5 : poursuivre et amplifier les activités d'expérimentation

- **Période de réalisation** : à partir de Septembre 2014

- **Activités pédagogiques / Cible d'apprenants :**

  - Réalisation de travaux d'expérimentations (bac pro Technicien expé animale)
  - Etude et analyse de résultats d'expérimentation animale (bac pro Technicien expé animale, BTSA PA, Bac STAV)

- **Situation 8** : réalisation d'une enquête auprès d'agriculteurs céréaliers

  - **Descriptif** : réaliser une enquête auprès d'agriculteurs voisins de l'exploitation sur les possibilités de fourniture de luzerne

  - **Principaux objectifs** :

    - Fournir de la luzerne à l'exploitation en vue de diminuer les achats de concentré
    - Evaluer le nombre de céréaliers pouvant s'associer à l'exploitation
    - Faire prendre conscience de la problématique de l'autonomie alimentaire en élevage

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 2 – objectif 2 : renforcer l'utilisation de l'exploitation par les enseignants et apprenants

  - **Lien au plan d'actions EPLEFPA** : action 4 : développer des échanges avec des céréaliers producteurs de porte-graines en luzerne en vue de réduire l'achat de concentré azoté

  - **Période de réalisation** : 2015

  - **Activités pédagogiques / Cible d'apprenants :**

    - Elaboration d'un questionnaire d'enquête
    - Réalisation de l'enquête auprès d'agriculteurs
    - Analyse des résultats et compte-rendu au DEA
    - Classe de BTSA ACSE en apprentissage

- **Situation 9** : participation des apprenants à la démarche de lutte intégrée en production horticole et maraichère

  - **Descriptif** : associer les élèves aux actions pratiques et aux réflexions pour la mise en œuvre des techniques de lutte intégrée

  - **Principaux objectifs** :

    - Montrer les techniques à mettre en œuvre
    - Faire étudier la démarche de lutte intégrée

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 2 – objectif 2 : renforcer l'utilisation de l'exploitation par les enseignants et apprenants

  - **Lien au plan d'actions EPLEFPA** : action 6 - maintenir et développer des méthodes alternatives sur les productions horticoles et maraichères et s'engager dans une démarche de certification environnementale

  - **Période de réalisation** : depuis 2008

- **Activités pédagogiques / Cible d’apprenants :**

  - Réalisation d’observations et comptages
  - Recherche de parasites
  - Construction de plannings d’introduction d’auxiliaires
  - Lâchers d’auxiliaires
  - Classe : Bac Pro Production horticole